

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal / 19 janvier

Le Conseil vote le budget

Une présentation synthétique est publiée sur le site Internet. Le taux communal de la taxe foncière n'est pas modifié (les bases seront ajustées par l'État en rapport avec l'inflation).

Ferme au-dessus de l'église

La ferme est mise en vente à un promoteur en vue d'y réaliser des logements. Le PLU n'avait pas intégré cette perspective qui n'était pas, à

l'époque, souhaitée par le propriétaire. Le Conseil, considérant que c'est envisageable, va engager la longue étude d'une révision partielle du Plan local d'urbanisme.

La chasse

Un échange spontané émerge au sein du Conseil sur la chasse, ses dangers et les contraintes qu'elle impose pour les promeneurs et les sorties scolaires.

Cambriolages en recrudescence : les gendarmes recommandent de redoubler de vigilance.

Les compteurs d'eau sont en cours de changement par le syndicat d'eau potable afin de permettre un relevé automatique. Le but étant de supprimer les relevés à domicile et les estimations. Ce dispositif repèrera aussi les fuites en temps réel. Ce qui est une sécurité très appréciable.

Siarp. Le réseau d'assainissement ne doit recevoir que les eaux usées (pas les eaux pluviales, ni les eaux de piscine, ni les lingettes, masques, serviettes hygiéniques). Le SIARP fait une campagne de prévention contre

tout dépôt sauvage dans le réseau d'assainissement (www.siarp.fr).

Des composteurs de 300 et 600 litres (composteur + bio-seau + aérateur) peuvent être fournis par le Smirtom dans la limite des stocks disponibles. Le compostage individuel est un des leviers pour réduire les ordures ménagères résiduelles.

Rappel : un seul composteur par foyer ; s'adresser en mairie ; le Smirtom facture ensuite les particuliers, 24 € pour 300 litres et 31 € pour 600 litres.

Nouvelles consignes de tri : tous les emballages sont acceptés dans le bac jaune. (<https://smirtomduvexin.net>)

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Les rencontres de quartiers sont d'excellentes occasions d'échanger sur les actions en cours, les doléances, les attentes, les projets...

La municipalité vous y invite, **en mairie**, salle Jean Dréville :

- **Mézières** : vendredi 10 mars 20h15
- **Marines, Moulin, Nacelle** : mercredi 15 mars à 20h15
- **Pontoise, mairie, centre** : jeudi 16 mars à 20h15
- **Labbeville, St Omer** : mardi 21 mars à 20h15
- **Sausseron, Morteau** : vendredi 24 mars à 20h15

Selon vos disponibilités, vous pouvez venir à l'une ou l'autre des réunions.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>
illiwap Vallangoujard

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.
Samedi matin sur RDV.

Agenda

✓ LA DEPUTÉE EN MAIRIE

Permanence d'**Émilie Chandler**, notre députée : 10 mars 14h-18h30

✓ ENCOMBRANTS 13 mars matin

Ne sortir les encombrants que dans la soirée du dimanche 12 mars. **Encombrants refusés :** poids supérieur à 50 kg, mesures supérieures à 1,75 x 1,50 x 0,50 m, gravats, équipements électriques, etc. (voir au dos).

✓ INFORMATIQUE SENIORS

Initiation ou perfectionnement, les ateliers ont repris en janvier tous les mardis à 14h salle J. Dréville.

✓ POTERIE-CÉRAMIQUE

Lena Mitsolidou, intervenante scolaire en arts plastiques, accueille au Clos de l'école tous les jeudis 19h-21h des adultes pour pratiquer la poterie-céramique. Participation financière : 10 €/h pour les Vallangoujardois 20 €/h pour les extérieurs.


✓ VALLANGOUJ'ART


Une exposition artistique sera organisée les 15 et 16 juillet au Clos de l'école. Les candidatures sont à adresser en mairie avant le 15 avril

CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE 2023 DES ORDURES MÉNAGÈRES

VALLANGOUJARD

janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24
D 1	Me 1	Me 1	S 1	L 1	J 1	S 1	Ma 1	V 1	D 1	Me 1	V 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	Ma 2	V 2	D 2	Me 2	S 2	L 2	J 2	S 2	Ma 2
Ma 3	V 3	V 3	L 3	Me 3	S 3	L 3	J 3	D 3	Ma 3	V 3	D 3	Me 3
Me 4	S 4	S 4	Ma 4	J 4	D 4	Ma 4	V 4	L 4	Me 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	Me 5	V 5	S 5	Me 5	S 5	Ma 5	J 5	D 5	Ma 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	D 6	Ma 6	J 6	D 6	Me 6	V 6	L 6	S 6	D 6
S 7	Ma 7	Ma 7	V 7	S 7	Me 7	V 7	L 7	J 7	S 7	Ma 7	J 7	L 7
D 8	Me 8	Me 8	S 8	L 8	J 8	S 8	Ma 8	V 8	D 8	Me 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	Ma 9	V 9	D 9	Me 9	S 9	L 9	J 9	S 9	Ma 9
Ma 10	V 10	V 10	L 10	Me 10	S 10	L 10	J 10	D 10	Ma 10	V 10	D 10	Me 10
Me 11	S 11	S 11	Ma 11	J 11	D 11	Ma 11	V 11	L 11	Me 11	S 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	Me 12	V 12	L 12	Me 12	S 12	Ma 12	J 12	D 12	Ma 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	D 13	Ma 13	J 13	D 13	Me 13	V 13	L 13	Me 13	S 13
S 14	Ma 14	Ma 14	V 14	S 14	Me 14	V 14	L 14	J 14	S 14	Ma 14	J 14	D 14
D 15	Me 15	Me 15	D 15	L 15	J 15	S 15	Ma 15	V 15	D 15	Me 15	S 15	L 15
L 16	J 16	J 16	S 16	Ma 16	V 16	D 16	Me 16	S 16	L 16	J 16	V 16	Ma 16
Ma 17	V 17	V 17	L 17	Me 17	S 17	L 17	J 17	D 17	Ma 17	V 17	D 17	Me 17
Me 18	S 18	S 18	Ma 18	J 18	D 18	Ma 18	V 18	L 18	Me 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	Me 19	V 19	L 19	Me 19	S 19	Ma 19	J 19	D 19	Ma 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	Ma 20	J 20	D 20	Me 20	V 20	L 20	Me 20	S 20
S 21	Ma 21	Ma 21	V 21	D 21	J 21	V 21	L 21	J 21	S 21	Ma 21	J 21	D 21
D 22	Me 22	Me 22	S 22	L 22	Me 22	S 22	Ma 22	V 22	D 22	Me 22	S 22	L 22
L 23	J 23	J 23	D 23	Ma 23	V 23	D 23	Me 23	S 23	L 23	J 23	S 23	Ma 23
Ma 24	V 24	V 24	L 24	Me 24	S 24	L 24	J 24	D 24	Ma 24	V 24	D 24	Me 24
Me 25	S 25	S 25	Ma 25	J 25	D 25	Ma 25	V 25	L 25	Me 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	Me 26	V 26	L 26	Me 26	S 26	Ma 26	J 26	D 26	Ma 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	Ma 27	J 27	D 27	Me 27	V 27	L 27	Me 27	S 27
S 28	Ma 28	Ma 28	V 28	D 28	Me 28	V 28	L 28	J 28	S 28	Ma 28	J 28	D 28
D 29	Me 29	Me 29	S 29	L 29	J 29	S 29	Ma 29	V 29	D 29	Me 29	V 29	L 29
L 30	J 30	J 30	D 30	Ma 30	V 30	D 30	Me 30	S 30	L 30	J 30	S 30	Ma 30
Ma 31	V 31	V 31	L 31	Me 31	S 31	L 31	J 31	D 31	Ma 31	V 31	D 31	Me 31

 Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines le jeudi matin

 Collecte des Emballages / Papiers tous les 15 jours le mercredi matin

 encombrants : lundi 13 mars 2023 matin et lundi 25 septembre 2023 matin

 Collecte du verre toutes les 4 semaines

Tous les déchets, quel que soit le flux, doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin
Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte

Encombrants refusés : poids supérieur à 50 kg, mesures supérieures à 1,75 x 1,50 x 0,50 m, gravats, équipements électriques et électroniques, amiante, verre, explosifs, toxiques, huiles, peintures, produits agricoles, pneus, déchets verts, déchets de soins....

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet www.smirtomduvexin.net ou à contacter le **01 34 66 18 40**
Avec ILLI WAP recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

